

PROGRAMME
D'ACTIONS
PRIORITAIRES



Projet "DESTINATIONS"
LIFE-Pays Tiers



RAPPORT **sur l'Atelier de formation à** **la méthode d'Evaluation de la Capacité** **d'Accueil Touristique (ECAT)** **(Al Hoceïma, les 3 et 4 juin 2008)**

SEEE-CAR/PAP
Rabat-Split
Juin 2008

**ATELIER DE FORMATION A LA METHODE D'EVALUATION DE
LA CAPACITE D'ACCUEIL TOURISTIQUE (ECAT)
(Al Hoceïma, les 3 et 4 juin 2008)**

Contexte

1. Un des objectifs du projet "Destinations" est le renforcement des capacités nationales des pays participants pour l'application des outils de planification stratégique du tourisme. A ce titre, il est prévu dans le programme de travail du projet qu'une série d'ateliers de formation sera organisée, à en commencer par celui sur l'outil de base de la planification stratégique, qui est la méthode d'Evaluation de la Capacité d'Accueil Touristique (ECAT).

2. Au Maroc, cet atelier a eu lieu à Al Hoceïma, dans la salle de réunion de l'hôtel "Mohamed V", les 3 et 4 juin 2008. Une quarantaine de participants représentant les institutions et administrations nationales, les autorités locales (communes), les ONG, les opérateurs touristiques, etc. ont assisté à l'atelier qui, en plus des acteurs concernés de la province d'Al Hoceïma, a accueilli des participants de la province de Tanger-Tétouan. Leur participation se justifie par le fait que le projet "Destinations" contribue directement à un projet plus large, le Programme d'Aménagement Côtier (PAC) que le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) du PNUE, conduit dans la zone du Rif central. Les activités du projet "Destinations" sont, par conséquent, élargies à l'ensemble du Rif central grâce à un financement complémentaire du CAR/PAP qui est le gestionnaire du PAC pour le compte du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM).

3. La liste des participants est donnée en annexe 1 du présent rapport, alors que le programme de l'atelier figure en annexe 2.

Déroulement de l'atelier

4. L'atelier a été inauguré par une allocution de bienvenue prononcée par M^{me} Khadija Gardi au nom du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et l'Environnement (Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques). Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, elle a expliqué le contexte dans lequel l'atelier a lieu, ses objectifs et son utilité.

5. Un autre discours de bienvenue a été prononcé par le représentant de la municipalité de la ville d'Al Hoceïma M. Boudra Abdellah qui a exprimé ses remerciements au département de l'environnement, à la Commission Européenne et au PAP/CAR pour le choix du projet "Destinations" dans la province d'Al Hoceïma et a souhaité le plein succès aux travaux de cet atelier sur l'ECAT.

6. Cette allocution a été suivie par la présentation du projet "Destinations" par M^{me} Zeljka Skaricic. Elle a aussi présenté la nature de la formation et les objectifs d'un tel atelier avant d'ouvrir officiellement les sessions des exposés et des débats y afférents.

7. Pour adapter le programme à la situation constatée lors de la sortie de terrain qui a eu lieu le 3 juin matin, il a été décidé de fusionner certains modules (les modules 2, 4 et 5) du programme initial et d'introduire un module sur la durabilité du projet du complexe touristique de la baie d'Al Hoceïma et deux brèves interventions orales, comme études de cas, sur le parc national d'Al Hoceïma et la région d'Al Jebha.

8. Le module 1 sur l'évolution du tourisme dans le bassin méditerranéen a été présenté par MM. Carlo Perelli et Alessio Satta. Leur exposé a été constitué de trois parties dont la première traite des caractéristiques générales de la Méditerranée en tant que région bioclimatique particulière (géologie, bioclimatologie, etc.), en tant que support pour le développement touristique (longueur, nature des plages, hydrologie, etc.) et en tant qu'espace très diversifié et très riche en potentialités naturelles et socioculturelles (faune, flore, paysages, etc.).

9. La partie relative à l'état du tourisme dans la Méditerranée informe sur l'état des lieux et l'importance du tourisme dans les deux rives de la Méditerranéenne pour le développement socio-économique de ces pays et le bien-être de leurs populations. C'est en effet un secteur qui fait travailler près de 6 millions de personnes et constitue un espace de détente pour plus de 30% des arrivées de touristes internationaux et, par conséquent, de recettes touristiques mondiales. Cependant, c'est une activité très saisonnière, localisée dans l'espace (NW de l'Europe et plus particulièrement ses zones côtières) et génératrice de nuisances environnementales. Cependant, ce tourisme a également des impacts positifs aussi bien sur l'environnement et le bien-être des populations que sur les aspects social et culturel des pays (destinations).

10. La troisième partie de l'exposé de MM. Perelli et Satta a porté sur les tendances futures. Ces tendances devraient continuer leur croissance durant les prochaines décennies avec plus d'un milliard d'arrivées dans le monde et près de 22% dans la Méditerranée - des augmentations en chiffre mais pas en pourcentage. Cependant, il est prévu qu'il y aurait une plus grande diversification et une meilleure offre des produits touristiques. Notamment, on pense qu'il y aurait un plus grand intérêt de la part des touristes pour les qualités sanitaire et environnementale ainsi que pour leur propre santé ; un plus grand intérêt envers des expériences différentes et des destinations nouvelles ; une plus grande préoccupation environnementale pour leurs vacances ; une plus grande disponibilité à payer plus pour une meilleure durabilité des vacances.

11. L'exposé suivant, fait par M. Satta, a porté sur un complexe touristique proposé dans la baie d'Al Hoceima. C'est un exposé qui a été inséré dans le programme pour montrer l'importance d'une bonne planification des projets touristiques. L'exemple en est le projet touristique de Sfiha, dans la commune d'Ait Youssef Ouali, prévu dans la baie d'Al Hoceima là où à l'époque se trouvait le complexe touristique du "Club Méd" beaucoup plus respectueux de l'environnement.

12. Cette comparaison a suscité de vifs débats entre partisans de ce projet et ceux qui en sont contre. La grande question autour de laquelle ont tourné les débats est la suivante : "Est-ce que ce projet touristique, tel qu'il est proposé, avec des constructions sur le cordon dunaire et des rejets d'eaux usées à côté de la plage, etc., est durable ou pas ? ". Parmi les résultats de ces discussions il y a lieu de retenir :

- la durabilité écologique garantit un développement compatible avec le maintien des processus écologiques essentiels, de la diversité biologique et de ressources ;
- la durabilité sociale et culturelle assure que le développement augmente le contrôle des individus sur leurs propres vies, qu'il soit compatible avec la culture et les valeurs humaines, tout en maintenant et en renforçant l'identité de la communauté ;
- la durabilité économique garantit que le développement sera économiquement efficace et que les ressources soient gérées de manière à être conservées pour les générations futures ;
- le projet de Sfiha tels que proposé aurait des impacts négatifs sur la faune, la flore et les dunes ;
- la construction du projet sur la dune le rend moins stable sachant que toute la région est à grand risque sismique ;
- la construction de barrage sur les affluents dans la baie affecterait les ressources halieutiques de la région ;
- le CDG (Caisse de dépôt et de Gestion), maître d'œuvre du projet, est sensible à la protection de l'environnement et, dans tous les cas, le projet sera soumis à des études d'impact ;
- la nature du projet (villas, hôtels, marinas, etc.) ne peut en aucun cas être conforme à la qualité environnementale requise ;

- il importe que le Maroc, lors de la mise en place et la mise en œuvre de ses projets touristiques, respecte ses engagements internationaux et sa réglementation nationale en matière de protection d'environnement ;
- les touristes d'aujourd'hui recherchent non pas les hauts standings mais davantage de communications avec les populations, davantage de contacts avec les traditions et avec les cultures des pays-destinations, etc.

13. Le module 3 relatif à la méthodologie d'ECAT a été présenté par S. Satta. C'est un module qui, dans une première phase, donne une définition et un cadre précis de l'ECAT qui, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, serait "le nombre maximum de personnes qui visitent, dans une même période, une destination déterminée sans compromettre ses caractéristiques environnementales, physiques, économiques et socioculturelles, et sans réduire la satisfaction des touristes". C'est un module qui permet également d'estimer l'importance de l'ECAT dans la gestion intégrée des zones côtières, importance bien développée entre autres dans le document du CAR/PAP intitulé "Guide de bonnes pratiques dans l'ECAT". En effet, l'ECAT est considérée comme un instrument d'aide à la décision et un processus à une meilleure planification pour un tourisme durable. C'est un cadre qui consiste en principes, objectifs et mesures concernant le développement touristique dans une région donnée, sur la base des caractéristiques/particularités de cette région, tout en respectant les capacités locales de soutenir le tourisme. Il s'agit d'un processus dynamique et évolutif dont la mesure ne fait pas aboutir forcément à un seuil précis et butoir. Il ne s'agit, donc, pas d'une formule mathématique, mais d'un concept qui dépend des potentialités et des contraintes au développement du tourisme.

14. L'ECAT comporte trois grandes phases : une partie descriptive relatant les particularités d'un secteur précis ; une partie évaluative décrivant le mode selon lequel une région doit être gérée ainsi que le niveau des impacts acceptables ; et une partie stratégique qui doit conduire à la définition d'orientations stratégiques et d'un plan d'action. Il s'agit d'élaborer un scénario initial et des scénarii alternatifs permettant le développement dans le site considéré d'un tourisme durable aidant les populations à améliorer leur bien-être.

15. Ce module donne également en détail les différentes phases à développer dans le projet "Destinations", depuis l'analyse diagnostique jusqu'à la création d'un comité de gestion, en passant par l'identification des objectifs.

16. En général, l'expérience relative à l'application de la capacité d'accueil (ou la capacité de charge) dans la gestion des destinations touristiques des pays européennes est bien limitée. Le tourisme crée et exerce des pressions sur l'environnement naturel et culturel, par conséquent, sur les ressources, les structures sociales, les modèles culturels, les activités économiques et l'utilisation des terres dans les collectivités locales, dans la mesure où des pressions pareilles sont susceptibles de créer des problèmes au tourisme ou de changer considérablement le fonctionnement de la nature et de la collectivité locale. La question de développement touristique devient de plus en plus l'objectif d'une stratégie locale pour le développement durable ; dans ce cas-là, déterminer la capacité des systèmes locaux de soutenir le tourisme devient une question prioritaire.

17. La présentation suivante a porté sur trois thèmes qui initialement faisaient l'objet de trois modules séparés, à savoir : Module 2 - Philosophie de base du tourisme durable et éco-tourisme ; Module 4 - Intégration de l'ECAT dans la GIZC ; Module 5 - Indicateurs de tourisme durable et processus de participation. L'évaluation de la capacité d'accueil touristique sert de base à la planification stratégique du tourisme, laquelle a le plus de chances de réussir si elle est faite dans le cadre du processus de GIZC (Gestion Intégrée des Zones Côtières). Il s'agit d'un processus dynamique, proactif et cyclique, qui permet une vision stratégique et une adaptation aux conditions changeantes prévalant dans les zones côtières. L'ECAT, elle aussi, doit être considérée comme un processus dynamique basé sur l'approche participative et l'utilisation des indicateurs de durabilités identifiés en commun avec tous les acteurs impliqués dans le processus.

18. Le module 6, destiné à démontrer l'application de l'ECAT sur un cas concret, celui de la Commune de Numana en Italie, a été présenté par A. Satta. Pour cette région, l'approche adoptée pour le développement d'un tourisme durable a suivi les étapes initiales de l'ECAT, à savoir : la collecte et l'actualisation des données ; le traitement et la présentation graphique de ces données ; l'identification d'indicateurs environnementaux ; l'application de ces indicateurs ; l'évaluation environnementale.

19. L'évaluation de la capacité d'accueil touristique de cette zone a nécessité l'élaboration d'un certain nombre d'indicateurs environnementaux dont les plus importants sont : nature et paysage, énergie, cycle de l'eau, déchets, mobilité, air. Mais aussi des indicateurs d'interaction entre le tourisme et le contexte socio-économique dont : identité culturelle, production, occupation, en plus d'un certain nombre d'indicateurs politico-gestionnaires. C'est la résultante des seuils de ces indicateurs qui permettra d'identifier les paramètres à prendre en considération pour un tourisme durable.

20. Ce module a été bouclé avec la présentation de la composante du projet "Destinations" au Maroc par le consultant national, M. Nasser Eddine Zine. C'est un exposé qui, dans une première phase, a relaté les différentes phases de travail du volet "tourisme durable" dans les projets "Destinations" et PAC-Maroc, ce dernier ayant permis d'élargir les activités du projet "Destinations" à la Province de Chefchaouen. Les différentes parties de l'analyse diagnostique entreprise jusqu'ici sont : localisation de la zone du projet ; découpage administratif et population ; composante physico-écologique ; composante physico-infrastructurelle ; composante socio-écologique ; composante socio-économique ; composante politico-gestionnaire ; aspects réglementaires applicables ; programmes de développement économique, social et culturel ; synthèse. Le développement d'un tourisme durable dans la zone du projet nécessite la connaissance de toutes ses potentialités dont les plus importantes sont :

- la capacité des ressources naturelles (telles que les aquifères, les eaux de surface ou les estuaires côtiers) ;
- la capacité des infrastructures physiques (telles que les hôtels, les routes, les stations d'épuration, les énergies...) ;
- la capacité économique : elle cherche à définir l'étendue des dégâts que peut supporter un environnement avant que cela n'affecte négativement les activités économiques de la région ;
- la capacité des ressources sociales (acceptation de la population locale) à absorber une croissance du tourisme et les développements physiques qui vont de paire sans qu'il y ait de dégradation ;
- la capacité en matière de politique et de gestion : il s'agit de la capacité d'organiser, de coordonner et d'orienter la gestion locale du tourisme grâce à un scénario durable.

21. Le débat qui s'est engagé après ces présentations a porté sur les informations à introduire dans le rapport diagnostic et les étapes suivantes du travail, y compris les formations à suivre. Plusieurs participants ont souhaité recevoir copies des présentations faites lors de l'atelier pour pouvoir les étudier plus en détail et les utiliser dans leur travail quotidien. Celles-ci seront rendues disponibles à travers le site web du projet.

Clôture de l'atelier

22. Après avoir remercié tous les participants pour leur contribution aux délibérations de l'atelier, M^{me} Skaricic a prononcé sa clôture le 4 juin 2008, à 13h30.

ANNEXE I

Liste des participants

Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de l'Energie , des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Eau et de l'Environnement / Département de l'Environnement

CHAOUI Mohammed
Chef de Service
DSPR/DGEMN
Tél.: 037 57 06 56
Fax: 037 57 04 71
E-mail: mohamedchaoui2@yahoo.fr

GARDI Khadija
Administrateur
DSPR/DGEMN
Tél.: 061 87 44 15
Fax: 037 57 04 71
E-mail: gardikhadija@yahoo.fr

EL MOUAOUINE Med Rachid
Administrateur adjoint
SEGMA
Tél: 065 10 94 2
E-mail: momora76@yahoo.fr

Secteur du Tourisme

ABDELMALIK Idrissi
DAI,Rabat
Chef de Projet
Tel : 037 57 78 91
Fax : 037 57 78 84
E-mail : aidrissi@tourisme.gov.ma

CHERKAOUI Imane
Inspecteur du Tourisme
Délégation provinciale de
Tourisme Al Hoceima
Tél : 075 66 54 01
E-mail : aminence212@hotmail.fr

IZEM Azeddine
Délégation du Tourisme Al Hoceima
Ingénieur
Tél : 039 98 54 76

AIN RABHA Abdellah
Délégué
Délégation provinciale de
Tourisme Al Hoceima
Tél : 039 98 11 85
Fax : 039 98 54 76
E-mail : metahri@menara.ma

Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace

MAKHOUKH Mohammed
Administrateur
Tél : 062 43 02 95
Fax : 039 84 15 52

BENKADDOU Salma
Ingénieur
Tél: 039 84 15 52
E-mail: salmabenk@yahoo.fr

Représentants des Communes / Provinces

AMLOU Mohammed
Président
Commune rurale Ait Youssef Ouali
Tél:061 81 45 73
Fax: 039 80 26 56

ABOUHRAIF Mohammed Régisseur Commune rurale Beni-Smih (Chafcahouen)	Tél: 079 69 68 73
BUDOSDIT Abderrachid Chargé service environnement Wilaya Al Hoceima	Tél: 061 35 31 83 E-mail : Ra-provi@hotmail.com
TESSOUDALI Radwan 1 ^{er} Vice Président Commune rurale M'tioua	Tél:066 24 13 62 E-mail : Tess-Red@hotmail.com
BOUDRA Abdellah Secrétaire Général Commune Urbaine Al Hoceima	Tél: 064 90 66 82 Fax :039 98 30 99 E-mail: ab.boudra@menara.ma
ABRAK Med Amine Ingénieur Province de Chafchaoun	Tél: 066 84 04 31 E-mail : abrakMohamedamin@caramail.com
EL MAIMOUNI Touhami Président Commune rurale de Bani Bouzra	Tél: 061 20 49 24 Fax: 039 98 78 42
EL NOURETI EI Moufadel Président Commune rurale Stihat	Tél: 066 28 08 29
AARAB Mohamed Secrétaire Général Commune rurale Amtar	Tél: 050 44 21 04 Fax : 039 98 95 50
BENTOUHAMI Abdelhafed Conseiller Municipalité d'Al Hoceima	Tél : 039 98 30 99

Campagne Générale Immobilière

ZAKARIA Mina Ingénieur	Tél : 077 44 37 50 E-mail : Zakaria-mina@hotmail.com
---------------------------	---

Universités

EL GUERMET Ghizlane Etudiante Université Moulay Ismail Faculté des Sciences de Meknès	Tél : 073 48 17 43 E-mail : ElGuermat_Ghizlane@hotmail.com
--	---

ZERHBOUB Linda Etudiante Université Moulay Ismail Faculté des Sciences de Meknès	Tél : 061 72 73 24 E-mail : Zerboub-linda@hotmail.fr
---	---

Consultants nationaux du projet « Destinations »

MENIOUI Mohamed
Tél: 062 38 38 52
E-mail :mohamed.menioui@gmail.com

ZINE Nasser-Eddine
Tél: 067 67 92 25
E-mail : nzine@hotmail.com

CAR/PAP

SKARICIC Zeljka
Chargée de mission
Tél : 00 385 21 340 476
Fax : 00 385 21 340 490
E-mail : zeljka.skaricic@ppa.htnet.hr

Responsables Scientifique "Destinations"

SATTA Alessio
Tél : + 39.3495341320
E-mail : alessio.satta@ecoturismo-italia.it

PERELLI Carlo
Chercheur
Université de Cagliari – Crenos
E-mail: Carlo.Perelli@Crenos.it

IORIO Monica
Chercheuse
Université Cagliari – Crenos
Tél: + 39 070 675 36 70
Fax: + 39 070 675 37 60
E-mail: iorio@unica.it

ONG

EL AZZOUZI El Hassan
Gîteur/secrétaire général
Ass Rif Tourisme
Tél: 067 65 90 47
Fax: 039 98 18 13
E-mail: riftourisme@yahoo.fr

BENALI Rachid
Gîteur
Ass Rif Dev du Tourisme rurale
Tél: 067 49 61 85
E-mail : lknan_tourisme@yahoo.fr

NIBANI Houcine
Président
Ass Azir Gestion Intégrée ressources
Tél: 062 02 45 03
E-mail: azirnibani@yahho.fr

EL KHATABI Anissa
Trésorière
Ass Rif pour le dev du Tourisme rural
Tél: 062 10 12 79
E-mail : riftourisme@yahoo.fr

OUAHBI Abdelmounaim
Président
Ass Rif dev du Tourisme rural
Tél: 067 14 05 80
Fax : 039 98 18 33
E-mail : riftourisme@yahoo.fr

ZIANI Saliha
Trésorière
Ass Azir pour l'environnement
Tél: 039 84 17 18/06 00 50 207
Fax: 039 84 17 18
E-mail : saliazir@yahoo.fr

RODPAL
Ass du Parc National d'Al Hoceima

Tél: 039 98 18 33
Fax: 039 98 18 33
E-mail: Rodpal-parc@yahoo.fr

ERRA MASS Fernando
Coordinateur
ACTLC (ONG-Spain)

Tél: 039 98 43 11
E-mail: Ferra@acttc.org

BOUHABA Malik
Employé Hotelier
Ass Mediterranen du Tourisme
au Rif
Al Hoceima

Tél: 068 94 03 01
Fax: 039 98 33 14
E-mail : amtrif@hotmail.fr

HIMDI Abdelmalek
Président
Association Industrie Hotellièrè
Taza Taounate

Tél: 039 98 22 33
Fax: 039 98 33 14
E-mail: quemado@sogatour.ma

Directeurs des Etablissements hoteliers

HIMDI Abdelmalek
Directeur
Hotel Mohammed V & Quemado
Al Hoceima

Tél: 039 98 22 33
Fax: 039 98 33 14
E-mail : quemado@sogatour.ma

RAHMOUNI Abdellah
Directeur
Hôtel Parador
Chefchaouen

Tél: 039 98 63 24
Fax: 039 93 70 33

ANNEXE II

Programme de l'atelier

Mardi, le 3 juin 2008

- 16h00 – 16h30 Ouverture de l'atelier (SEEE/DSPR).
Introduction : contexte, objectifs, programme (CAR/PAP).
- 16h30 – 17h00 Module 1 : Evolution du tourisme dans le bassin méditerranéen (CRENOS) .
- 17h00 – 17h30 Pause café.
- 17h30 – 19h00 Présentation et discussion d'un projet touristique proposé dans la baie d'Al Hoceïma (CRENOS).

Mercredi, le 4 juin 2008

- 9h00 – 10h00 Module 3 : Présentation de la méthode d'ECAT (CRENOS).
Discussion.
- 10h00 - 11h00 Module 2 : Philosophie de base du tourisme durable et éco-tourisme (CRENOS)
Module 4 : Intégration de l'ECAT dans la GIZC (CRENOS)
Module 5 : Indicateurs de tourisme durable et Processus de participation (CRENOS).
- 11h00 – 11h30 Pause café.
- 11h30 – 12h30 Module 6 : Etude de cas de la Commune de Numana (CRENOS).
Rapport diagnostique sur la zone d'étude selon la méthodologie d'ECAT (Consultants nationaux).
- 12h30 – 13h00 Discussion
- 13h00 Clôture.